



Un partenariat entre le Parc Loire-Anjou-Touraine et l'IFCE

Samedi 16 septembre dernier, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) ont signé une convention de partenariat, visant à développer des projets communs et durables, à améliorer la connaissance du patrimoine naturel et à le préserver.

DES ENJEUX PARTAGÉS

Créé en 1996, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine travaille aux côtés des communes et acteurs locaux pour préserver ses patrimoines exceptionnels, tout en favorisant un développement économique et social respectueux du territoire et des ressources. Sa nouvelle charte 2024-2039 vient consolider des ambitions partagées, notamment :

- renforcer la qualité des paysages et la biodiversité ;
- s'engager dans la sobriété et la résilience ;
- renforcer les coopérations.

L'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), dont le siège est à Saumur, est reconnu comme l'opérateur technique de référence au service des acteurs de la filière équine. Engagé dans une démarche de développement durable, l'IFCE met en place diverses actions contribuant aux objectifs définis dans la charte du Parc. Par ailleurs, il dispose de sites naturels classés qu'il s'attache à valoriser, tels que l' "Espace naturel sensible" de Terrefort, un site d'importance identifié comme "Réservoir de biodiversité prioritaire" par le Parc.

Des enjeux largement partagés qui amènent les deux structures à envisager un partenariat dès 2022.

Samedi 16 septembre dernier, Sophie TUBIANA, Présidente du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et Jean-Roch GAILLET, Directeur général de l'IFCE se sont réunis pour signer la convention 2022 - 2024, officialisant ainsi le partenariat.



LE PARC AU SERVICE DU TERRITOIRE

Deux projets majeurs sont d'ores et déjà engagés entre le Parc et l'IFCE, à savoir :

1. la réalisation d'inventaires naturalistes et l'évaluation du patrimoine naturel sur l'ENS de Terrefort

La valeur patrimoniale du site est encore peu connue. Le Parc Loire-Anjou-Touraine assure la réalisation d'inventaires naturalistes permettant une évaluation du patrimoine naturel avec une cartographie des secteurs les plus sensibles. À termes, cette étude vise à aider la mise en œuvre d'une gestion écologique sur l'ensemble du site, et ce notamment, dans un but prospectif en anticipation de projets ultérieurs.

2. un accompagnement technique et conseils pour l'aménagement paysager du site

Dans le cadre de travaux engagés par l'IFCE, le Parc naturel régional assiste techniquement l'Institut pour une meilleure insertion paysagère et une prise en compte du changement climatique et de la biodiversité dans ces d'aménagements. À travers ce partenariat, le Parc Loire-Anjou-Touraine confirme son rôle de soutien aux collectivités et acteurs locaux dans un but commun : préserver les richesses du territoire et le cadre de vie.

Vous aimerez aussi



Stage tressage d'osier vivant

STAGE

SAVOIR-FAIRE

Saché

L'osier de Gué Droit

Découvrez le tressage de l'osier vivant, encadré par des professionnels passionnés. La journée ou la demi-journée de stage commence par la visite de...

[Lire la suite +](#)



La Vélo Francette - Tronçon de Saumur à Montreuil-Bellay

À
VÉLO

LOIRE

Saumur

[Lire la suite +](#)



Pic Epeiche

GÎTE D'ÉTAPE OU DE
GROUPE

Lerné

[Lire la suite +](#)

Les plus consultés



Marais et tourbières

NATURE

FAUNE

FLORE

Sur le territoire du Parc, les marais et tourbières, très humides, demeurent assez rares. Les tourbières accueillent une flore spécifique qui a su...

[Lire la suite +](#)



Conseils pour les activités de pleine nature

TOURISME ET
LOISIRS

EN PLEINE
NATURE

Vous êtes porteur d'un projet ou déjà prestataire d'une activité de pleine nature ? Vous souhaitez organiser une manifestation dans un espace naturel...

[Lire la suite +](#)



Les communes du Parc

Créé en 1996, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine regroupe 116 communes engagées autour d'un projet fort de préservation des patrimoines et...

[Lire la suite +](#)
